



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15<sup>e</sup> séance du mardi 19 mai 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Laura Manzoni et consorts : « *Un 13<sup>e</sup> salaire pour tout le personnel auxiliaire et mensualisé de la Ville de Lausanne* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix-neuf mai deux mil vingt.

La présidente :



Le secrétaire :